

Compte rendu d'un atelier pierre sèche à Dormillouse (Fr-05) en septembre 2019



Plusieurs quartiers du finage de Dormillouse sont aménagés en terrasse. Les habitants donnent le nom de « banchettes » à ces terrasses, elles sont souvent irriguées par un système de canaux aujourd'hui hors service. Elles sont talutées dans la pente au-dessus du village et étaient destinées à la production de foin (fig. 3), au sud-est elles sont soutenues par des murs en pierre sèche et de mémoire des habitants étaient cultivées en légumineuses, lentilles et fèves et en céréales. Il y a encore en l'état un moulin à alimentation hydraulique à l'entrée du village qui fut également un temps, au milieu du XXe, transformé en microcentrale électrique. Sur la pente opposée de la vallée de nombreux aménagements en terrasses témoignent également d'une forte activité agricole (Fig. 2).

Fig. 1 vue du village





Fig.2 banchettes en pierre sèche

Fig. 3 banchettes talutées

Nous sommes intervenus sur les murs du cimetière, au cœur du village. Les pierres tombales y sont très minimales, en pierre locale ou d'une simple ardoise, elles sont gravées avec les noms, âge et dates de décès et de naissance des défunts. Les pierres ou ardoises sont plantées dans le sol et une petite partie seulement de la pierre dépasse du sol, donnant peu de prise à la poussée de la neige. Le cimetière semble dater du XIXe, aucune date indiquée sur les tombes n'est antérieure à 1800.

Il s'inscrit dans la pente par un soutènement en pierre sèche au sud, ses trois autres côtés sont au même niveau que les parcelles avoisinantes et le cimetière a donc été clôt par des murs en pierre sèche. Peu hauts, ils rappellent une période où les clôtures marquaient plutôt l'espace sans assurer leur infranchissabilité. Aujourd'hui une barrière en bois a été ajoutée pour que les troupeaux de mouton n'y pénètrent pas. Cette barrière, dont





les piquets ont été plantés et scellés au mortier de ciment dans la structure même du mur, l'ont déstructuré et fait tomber en différents points sous l'effet de la coulée de la neige.

Le soutènement n'est pas constitué d'un appareillage homogène, on peut y lire au moins trois zones différentes sur sa longueur. A gauche un premier appareillage savant de pierres taillées et ajustées, aux joints presque vifs. Poursuivi au milieu par un appareillage de pierres brutes et non reprises construits de façon vernaculaire. La partie droite pour sa part est également construite de façon vernaculaire mais a la particularité d'être appareillé avec un mélange de pierres brutes et de pierres taillées en réemploi ce qui lui donne un aspect plus soigné. Entre les deux derniers appareillages une reprise de fruit indique une antériorité de la partie gauche du mur. Nous n'avons pas les éléments pour déterminer les raisons de ces différents appareillages, la mémoire villageoise indique que le lieu a fait partie de l'espace bâti, ce qui pourrait être une clé de compréhension.







Fig. 5 à 7 de gauche à droite, à joints vifs, vernaculaire avec blocs non repris et vernaculaire avec réemploi de blocs taillés

Le soutènement est encore en très bon état, nous n'avons donc pas eu accès à son mode de construction et à sa coupe. Cependant il révèle sur toute sa longueur, et quelques soient les appareillages précédemment détaillés, une particularité très intéressante que je n'avais encore jamais observé au niveau du traitement du couronnement. Le mur s'inscrit dans le talus jusqu'à 40



cm sous son sommet. Arrivé à cette hauteur son épaisseur est d'environ 70 cm et constitue un aplat non recouvert sur lequel il est facile de marcher. Cet aplat est encadré d'une part, coté aval, par les derniers 40 cm de mur et d'autre part coté cimetière par un talus abrupt qui coupe net la pente douce du terrain. Nous n'avons pas l'explication sur la mise en place d'un tel dispositif, il est détaillé dans les coupes en figure 13.

Les murs de clôture sont en appareillage vernaculaire et composés de pierres non taillées ni reprises. Ils ne dépassent pas les 0.70 m de haut sur les côtés latéraux et sont un peu plus haut au niveau du mur amont. Ils sont composés de deux parements avec un blocage très succinct à l'intérieur. Une pierre plus grosse vient faire la liaison entre les deux parements au niveau du couronnement et ferme l'appareillage en le protégeant par son inertie-poids du renversement sous les contraintes de passage éventuels de bêtes ou d'hommes.

Fig.8 vue de l'intérieur du cimetière, au fond le mur amont de clôture

Le cimetière est entouré de jardins. Aujourd'hui en friche ils profitaient de l'orientation sud. Les habitants les plus âgés se souviennent de les avoir vu en culture, jusque dans les années 1960-70



donc. Ils étaient alimentés en eau par un réseau de canaux. Ils sont encore lisibles grâce au maillage des murs qui les soutiennent ou les entourent ainsi que par la présence des clapiers issus de leur épierrement et de leur installation dans la pente.

Le jardin à gauche du cimetière





Fig. 9 et 10 le soutènement du jardin avant et après restauration. Noter le soutènement à joints vif et la clôture du cimetière

Ce jardin est très intéressant car il montre de façon évidente les techniques mises en œuvre pour aménager la pente en vue de sa culture. Nous en avons donc fait notre chantier école pour débuter l'étude et la compréhension les particularités techniques et paysagères des aménagements en pierre sèche locaux.

Il s'inscrit dans la pente originelle du coteau, dans son état 'géologique' sur tout son côté ouest. Il y a été simplement creusé et cette action est encore bien lisible dans l'espace. Le tri du sol décaissé de la petite parcelle a généré d'une part le clapier subjacent composé principalement de pierres de granulométrie insuffisante à être employées dans des ouvrages, d'autre part totalité ou partie des pierres du soutènement qui installe l'aplat du jardin dans la pente. Le bon sol ainsi trié a créé ce petit espace cultivable d'à peine 15 m². Encadré donc par ses structures en pierre sèche qui le drainent, l'arrosent et modifient à très petite échelle son climat. Par sa dimension réduite, son inscription dans la pente originelle c'est un vrai cas d'école qui révèle de façon évidente les actions, techniques et structures qui ont permis de l'aménager.

Cette action de nivellement-création de sol nous indique que l'aplat du cimetière est lui-même issu de la même sorte d'opération. Il est à noter que l'aménagement du jardin semble postérieur à la clôture du cimetière, en effet, la clôture à double parement du cimetière contient le stockage des pierres du clapier issus de l'épierrement du jardin.

Nous avons restauré le mur de soutènement de ce jardin (Fig. 9 & 10). Ce qui nous a permis d'en étudier la coupe et le système de construction (Fig. 12 et 14). Il est composé de trois zones dans la coupe ; Le parement, appareillé avec les plus gros volumes de pierre ; la face arrière du mur appareillé à l'instar du parement avec des pierres moins volumineuses que le parement ou n'ayant pas une forme adéquate à s'y aligner ; une zone intermédiaire entre les deux faces, composée d'un blocage de plus petites pierres appareillées et assurant leur liaison et leur continuité. Les pierres de couronnement sont choisies afin de recouvrir et charger les trois zones, elles composent le dispositif



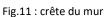
traversant qui relie les deux faces et les charge simultanément. Sur ce dispositif un talus composé de cailloutis fait office de drain de couronnement. Ce drain est lui-même chapeauté par une rangée alignée de pierres plantées dépassant du sol, parfois complétée d'ardoises qui fait barrage et limite entre d'une part le soutènement et son drain et d'autre part le sol de l'espace de jardin.

Cette crête de pierre, assez souvent observable en sommet de couronnement, n'est pas une exception locale, elle fait office de protection. Elle sert de barrage lors des épisodes pluvieux et



permet à l'eau chargée de particule de sol de s'écouler dans le dispositif drainant une fois filtrée. Le sol reste ainsi piégé en haut de mur et ne colmate pas l'appareillage. Il est également facilement récupérable et « remontable » dans le jardin, ce qui évite son érosion.

En plusieurs points, cette ligne de pierre est doublée en amont d'une ardoise plantée avec un angle suffisant pour mettre en place une petite cunette. Il est possible que ce dispositif servait à mieux diriger l'eau. Un villageois a reconnu ce dispositif comme étant utilisé pour arroser les jardins en dirigeant l'eau des canaux. Dans notre cas, en bas de jardin et sans correspondance avec l'arrivée d'un canal, il est probable que son usage avait d'autres raisons. Ce dispositif de cunette permettait il de mieux gérer les fontes de neige et écoulements d'eau pluviales? il serait alors à rapprocher du fossé talus du soutènement du cimetière ?



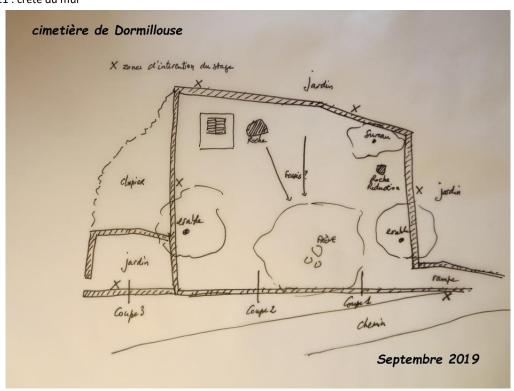


fig. 12 : relevé succinct du cimetière



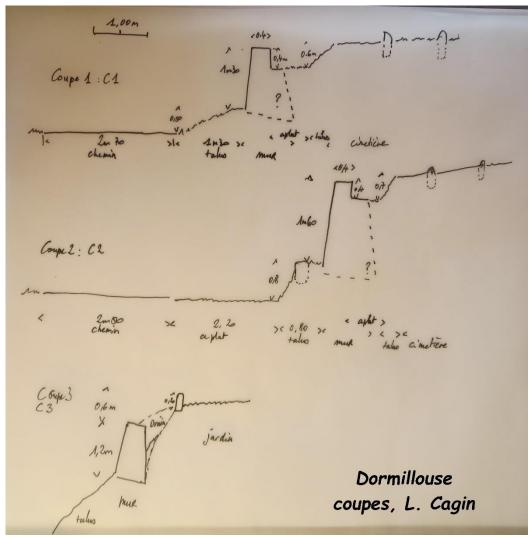


Fig.13 coupe des soutènements

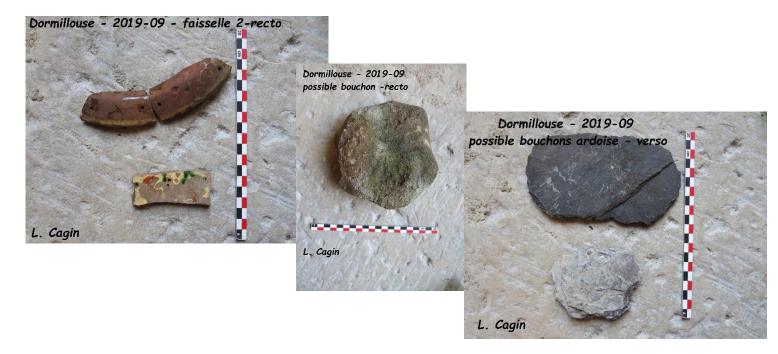


Fig. 14 à 16 divers artefacts trouvés dans l'appareillage du mur du jardin



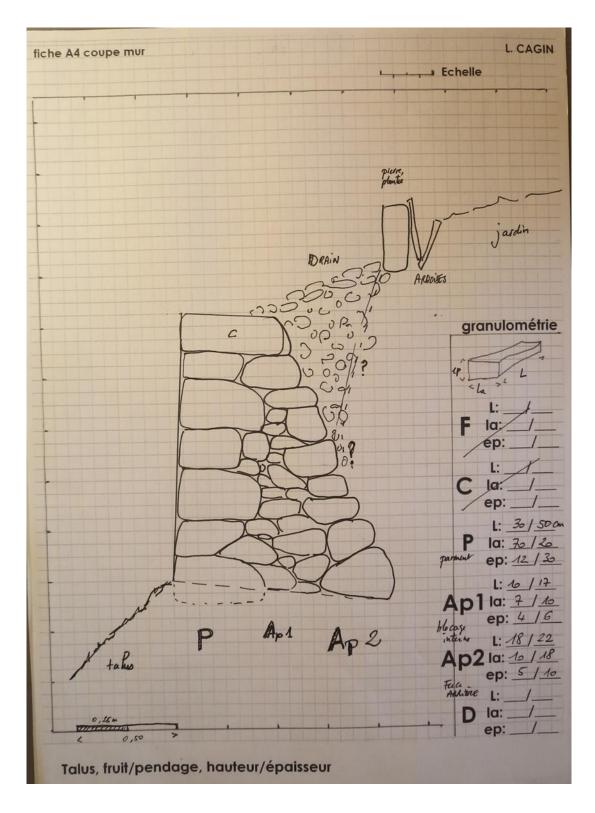


Fig. 17 : relevé coupe du soutènement du jardin